

#### DURÉE

0,18750 jours (soit 1 heure et 30 minutes)

#### PRIX

70 € par participant Soit 84 € TTC Frais de repas et d'hébergement non inclus

#### **PUBLIC CONCERNÉ**

- Maîtres d'ouvrage
- Maîtres d'oeuvre
- Professionels de l'immobilier : agents, negociateurs, gestionnaires, syndics, ...
- Profesionnels du bâtiment et de la construction : architectes, conducteurs de travaux, chefs de chantier, économistes de la construction, artisans, cadres et salairés de la construction, ...
- Diagnostiqueurs immobiliers
- Etc.

# **PRÉREQUIS**

Posséder une bonne connexion internet Navigateurs : Firefox, Chrome, Safari

# **PÉDAGOGIE**

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation!

#### **FORMATEURS**

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

## **ÉVALUATION ET SUIVI**

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

# E-learning: DIAG08 Les essentiels de la parasitologie du bois (termites, mérules...)



- Identifier les points essentiels de la parasitologie des bois
- Distinguer les parasites du bois
- Repérer les principaux types de dégradations
- Connaître et comprendre la réglementation sur les principaux parasites
- Distinguer la différence entre état relatif à la présence de termites et état parasitaire



# 1. Les connaissances générales sur les parasites du bois

- VIDÉO CONNAISSANCES GÉNÉRALES SUR LES PARASITES DU BOIS5'
- Comprendre les activités des parasites du bois (Évaluation texte à trous)5'
- Identifier les spécificités des termites (Évaluation Vrai ou faux)5'
- Reconnaître les différentes castes de termites (Évaluation Glisser-déposer)5'
- Comprendre le fonctionnement des termites (Quiz)3'

## 2. Les mesures de protection contre les termites

- VIDÉO LES MESURES DE PROTECTION CONTRE LES TERMITES2'
- Identifier les mesures de protection (Évaluation Glisser déposer)5'

# 3. Les insectes à larves xylophages

- VIDÉO LES INSECTES A LARVES XYLOPHAGES2'
- Identifier les spécificités des insectes à larves xylophages (Évaluation Quiz)8'

# 4. Les champignons lignivores



- VIDÉO LES CHAMPIGNONS LIGNIVORES5'
- Identifier les signes visibles de présence de mérule (Évaluation Glisser déposer)5'
- Connaître les points essentiels de la réglementation contre les mérules (Quiz)2'

# 5. Les différences - État relatif à la présence de termites et état parasitaire

- VIDEO LES DIFFÉRENCES ENTRE ETAT RELATIF ET ETAT PARASITAIRE3'
- Différencier l'état relatif et l'état parasitaire (Évaluation Glisser déposer)8'

# Synthèse et guide

- VIDEO EN SYNTHESE3'
- Guide Parasitologie du bois15'

# Questionnaire de satisfaction

Questionnaire de satisfaction1'



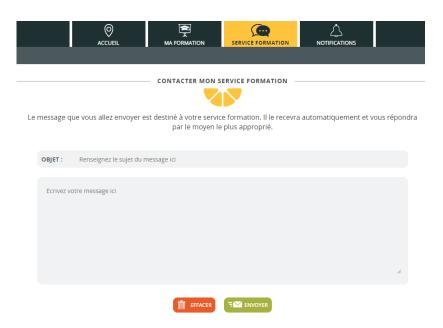




# MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est réalisée à distance. L'animation pédagogique prend la forme d'une alternance de séquences théoriques et d'évaluations sous formes d'ateliers interactifs : glisser-déposer, texte à trous, QCM, quiz, études de cas pratiques basés sur des situations professionnelles, association de cartes, images interactives (...). La formation est réalisée au moyen d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette disposant d'une bonne connexion Internet. L'accès à la plateforme et au programme est établi pour une durée de 3 mois à compter de votre première connexion.

Vous pouvez à tout moment nous interroger ou poser vos questions sur notre plateforme d'E-learning (voir champ ci-dessous) ou nous adresser un courriel à l'adresse suivante : <a href="mailto:formation@ofib.fr">formation@ofib.fr</a>. Au besoin l'un de nos formateurs pourra vous contacter sur votre lieu de travail du lundi au vendredi (9h00/12h00 -14h00-17h00)



<u>Attention</u>: la question posée devra être en rapport avec la séquence ou le parcours proposé; toute question relative à un sujet non abordé ou relevant de conseil stratégique ou juridique sera automatiquement rejetée.

Tout au long de la formation e-learning, votre assiduité est contrôlée via des données informatiques (temps de connexion, temps passé par activité, score...). La réussite à la formation e-learning est conditionnée par les deux éléments suivants :

- ✓ Vous devez avoir effectué 100% du parcours
- ✓ Vous devez avoir obtenu un score global minimum de 60% aux évaluations

Sous réserve de réussite aux critères ci-dessus, vous recevrez une attestation de formation indiquant le nombre d'heures de formation réalisées et le score global obtenu aux évaluations.